

CISION CODE 41
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales

Le gouvernement du Québec accorde plus de 4,4 M\$ à La Pêche

La Pêche, le 8 mai 2023. – Le député de Gatineau, M. Robert Bussière, est fier d'annoncer, au nom de la ministre des Affaires municipales, M^{me} Andrée Laforest, qu'une somme de 4 420 000 \$ a été accordée à la Municipalité de La Pêche pour la construction d'un hôtel de ville.

Le projet consiste à construire un bâtiment en bois massif à haute efficacité énergétique au 99, route Principale Est, pour loger le nouvel hôtel de ville. D'une superficie totale de plus de 1 400 mètres carrés répartis sur deux niveaux, il comprendra divers espaces utilitaires, dont une salle de rencontre, des bureaux administratifs, une salle du conseil et des espaces de travail à aire ouverte.

Citations :

« À titre de député de Gatineau, je suis heureux que notre gouvernement accorde son aide à ce projet signature pour La Pêche. Un hôtel de ville est nécessaire au bon fonctionnement d'une municipalité, ainsi que pour offrir des services de qualité aux citoyennes et citoyens. Je partage pleinement la fierté des La Pêchoises et La Pêchois! »

Robert Bussière, député de Gatineau

« C'est toujours une fierté pour moi de savoir notre gouvernement présent pour les municipalités, particulièrement quand il s'agit de les appuyer dans leurs projets d'infrastructures collectives. Cette aide financière de plus de 4,4 millions de dollars permettra de donner vie à un hôtel de ville moderne et magnifique, qui deviendra un lieu important pour la communauté de La Pêche. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous soutenons la réalisation de ce bâtiment à haute efficacité énergétique, unique en son genre. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales

« La contribution du gouvernement provincial permettra à notre municipalité de réaliser un grand projet d'envergure : l'hôtel de ville Passivhaus de La Pêche, qui sera le premier bâtiment institutionnel de ce type au Québec. Au nom de toutes les citoyennes et de tous les citoyens de La Pêche, je remercie notre député Robert Bussière et son personnel pour leur soutien, et je félicite l'équipe municipale pour l'obtention de cette subvention. »

Guillaume Lamoureux, maire de La Pêche

Faits saillants :

- L'aide financière provient du [Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales \(PRACIM\)](#), qui est issu du [Plan québécois des infrastructures \(PQI\) 2023-2033](#). Celui-ci prévoit des investissements de plus de 7,1 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures municipales, sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).
- Le PRACIM vise à soutenir l'amélioration, l'ajout, le remplacement et le maintien de bâtiments municipaux. Il prévoit notamment une bonification de l'aide financière pour les municipalités de plus petite taille de même que pour celles qui se regroupent pour concrétiser des projets communs visant à offrir des services à leur population.
- Le présent projet financé par le PRACIM répond aux objectifs du [Plan de mise en œuvre 2021-2026 de la Politique d'intégration du bois dans la construction](#). C'est un exemple de plus qui illustre l'importance qu'accorde le gouvernement du Québec à l'utilisation de ce matériau à faible empreinte carbone.

Liens connexes :

Pour en savoir plus sur les activités du MAMH, suivez-nous dans les médias sociaux :



facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation



twitter.com/MAMHqc



linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation

– 30 –

Sources : Léonie Bernard-Abel
Attachée de presse
Cabinet de la ministre
des Affaires municipales
418 999-1939
Leonie.Bernard-Abel@mam.gouv.qc.ca

Pascale Labelle
Responsable du bureau
du député de Gatineau
819 360-0450

Information : Équipe des relations de presse
Direction des communications du
ministère des Affaires municipales
et de l'Habitation
418 691-2015, poste 83746